

ASSEMBLEE GENERALE
16 NOVEMBRE 2007

En présence d'une vingtaine de personnes, le président rappelle l'historique et les réalisations de l'association, et précise les objectifs de cette réunion :

- renouveler le conseil d'administration
- recenser les attentes des membres (parents et élèves)
- évoquer les questions en cours.

Pour les deux derniers points, Mr Philippe Caux invité par l'assemblée a bien voulu répondre aux questions des parents.

➤ **NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La date de renouvellement est volontairement fixée en début d'année scolaire afin que les membres démissionnaires de l'école de musique ou ayant quitté l'effectif de l'école puissent aisément être remplacés par les nouveaux membres candidats.

Tous les élèves adultes ou parents d'élèves d'enfants inscrits au conservatoire sont membres de droit de l'association et peuvent se présenter.

Rappel: Il n'y pas de cotisation.

Membres démissionnaires

Mme MAURIQUE Laurence

Mr BASSET Gérard

Membres candidats

Mme COUTURIER-FREMY Claudine

Mr CABRERA Pierre

Les autres membres du conseil d'administration souhaitent renouveler leur mandat.

Aucune objection n'étant soulevée par l'assemblée, il est procédé au vote qui valide l'arrivée des deux nouveaux membres candidats.

Information aux membres de la section danse

N'ayant pas de parents représentant la danse étant donné la création récente de la section et la démission du seul membre représentant la danse, il est vivement souhaité que les membres fassent part de leurs préoccupations et de leurs besoins au nouveau conseil d'administration.

- **Le nouveau conseil d'administration élira son nouveau bureau lors de sa prochaine réunion.**

Liste des Membres du CA:

Mme SOLLER, Mme DUBOSC-HEMOULIN, Mr ROUZET, Mr JEGAT, Mr DUBOT, Mr LETELLIER, Mme RIOULT, Mr CLEMENT Fabien, Mr CLEMENT Jean Jacques, Mme CLEMENT Florence, Mr BIVEL, Mme TAILLER, Mme DESMOULINS, Mr BAILLIART, Mr NICOLAS, Mme COUTURIER, Mr CABRERA (17 personnes)

➤ **AXES D'ACTION**

Parmi les sujets débattus, des informations ont été apportées et quelques axes d'action ont été dégagés.

- **Projet écoles maternelles**

L'assemblée évoque l'obligation pour nos élus CCCA de satisfaire les attentes de la population, rappelant sur ce point l'intérêt de la population pour l'accès à la musique dès la maternelle, réaffirmée l'année dernière lors de la suppression des interventions à l'école les lutins de Cany (entre autres)

- **Bourse aux livres et aux tuniques de danse**

L'actualité et les démarches de création de l'association ne nous ont pas permis de mettre en place ce service aux membres cette année.

Il est évoqué l'intérêt d'une date en fin d'année et une autre en début d'année lors des choix d'horaires, la direction du conservatoire acceptant de mettre ses locaux à notre disposition, ce dont nous les remercions.

➤ L'organisation et les modalités seront à définir.

Les propositions des parents et des élèves sont attendues et recueillies dans les bannettes courriers ou par mail.

(Une précision : l'utilisation de l'adresse email permet d'envoyer les informations uniquement aux membres du CA, le forum lui est un outil d'échanges et d'information pour tous)

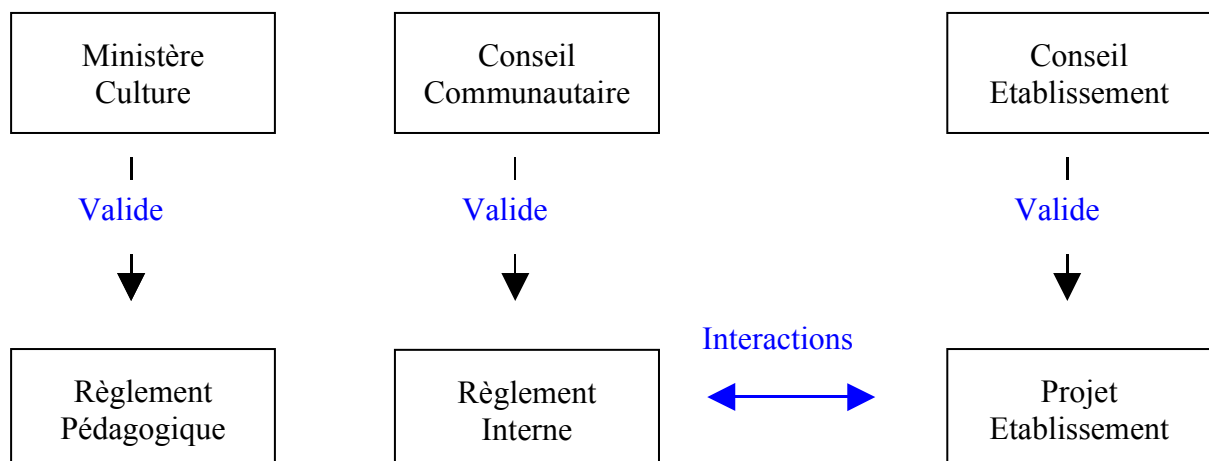
- **Conseil d'établissement, règlement**

Un nouveau règlement a été affiché et est disponible aux parents sur demande au secrétariat du conservatoire ou sur le forum.

De nombreuses questions autour de ce règlement. Comment a-t-il été établi ? a-t-il été validé et par qui ? quel coût pour le schéma type ? Cours élèves ? Sur les absences professeurs, remplacements, dédommagement des assurances ? Discipline ? Place des adultes ?

De même, pour le conseil d'établissement, décembre étant la date butoir de la loi, quand sera-t-il mis en place et ces sujets y seront-ils débattus ?

Mr Philippe Caux a apporté quelques éléments de réponses et rappelle les différents acteurs.



Le Règlement Pédagogique est un outil (dépendant du ministère, en autres) permettant de répondre aux objectifs du projet d'établissement.

Le Projet d' Etablissement est élaboré par le conseil d'établissement composé de représentants de la CCCA, du conservatoire, des professeurs, des parents, des élèves.

Le règlement intérieur et les grandes orientations définies lors du projet d'établissement. (Les politiques d'accès, des coûts, les actions à développer...) sont interdépendants, il est voté par le conseil communautaire.

➤ **Le règlement intérieur est soumis pour avis au conseil d'établissement en avril, mai. Faites part de vos observations aux élus des parents ou aux élus des élèves.**

Le conseil d'établissement sera mis en place et devrait être opérationnel pour une première réunion en janvier février (2 voix sont attribuées aux parents d'élèves)

Les élections des représentants des élèves seront organisées par la direction du conservatoire prochainement (si possible mi- décembre : 2 représentants musiciens, 1 danseur).

Etant donné le calendrier électoral et le renouvellement du conseil communautaire, ce premier conseil d'établissement sera centré sur les réflexions en cours, à savoir la réflexion sur les locaux.

• **Réflexion sur les locaux**

Beaucoup d'interrogations de la part des parents sur cette réflexion, les premières réponses ne seront volontairement pas développées ici (attente des autres réponses)

Quelques informations sur l'existant : locaux loués aux différentes communes, certains locaux peu adaptés (insonorisation, dispersion des locaux, lieu d'attente, d'échanges inexistant pour certains) intéressant par leur proximité de lieux scolaires.

Les objectifs communautaires de développement de la politique culturelle sont incertains.

597 élèves cette année (y compris les effectifs des deux classes orchestres de Coste Belloncle et celle de Grainville, contre 623 l'an passé).

Des activités qui pourraient se développer ou dont l'absence a été soulignée, danse classique, jazz, contemporain, musiques actuelles, arts dramatiques ...).

C'est sur cette base de l'existant, sur vos attentes, vos besoins qu'est menée la réflexion des parents d'élèves.

Votre participation nous est indispensable pour que les avis votés par nos représentants soient le plus représentatif possible.

➤ **Vos réponses sur l'enquête des locaux sont attendues pour le 15 décembre.**

Mail : musalbatre@gmail.com.

Forum : <http://musalbatre.xooit.com>

Banettes secrétariats conservatoire